

Projet encadré EAD

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 12,0
- > Niveau d'étude : BAC +2
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travail personnel
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L3LF0gD

Présentation

Le projet encadré, EC qui se situe entre « Pratique personnalisée de l'écrit » (L1) et « Écriture créative » (L3) a pour objectif principal une amélioration des compétences rédactionnelles des étudiant·e·s. Celle-ci sera le résultat d'une démarche personnelle, mais bénéficiera de l'appui et de l'encadrement d'un·e enseignant·e.

Dans un premier temps, une série d'exercices proposée par l'enseignant·e et accompagnée de corrigés permettra à l'étudiant·e de réaliser un autodiagnostic pour identifier ses lacunes (orthographe, ponctuation, conjugaison, syntaxe, vocabulaire, etc.). À partir de ce diagnostic et à l'aide d'un ensemble de ressources (manuels, ressources en ligne, etc.) indiqué par l'enseignant·e, l'étudiant·e établira un programme de travail lui permettant de remédier à ses problèmes spécifiques et de s'autoévaluer au fur et à mesure.

Les contacts avec l'enseignant·e (séances en visio ou contact par mail) seront l'occasion de faire le point, de façon personnalisée, sur l'avancée du travail, mais aussi de poser des questions à partir des problèmes divers que les étudiant·e·s peuvent rencontrer.

À la fin du semestre, l'étudiant·e produira un document rendant compte du travail accompli et qui donnera lieu à évaluation.

Objectifs

- * prise de conscience des lacunes et difficultés rédactionnelles
- * mise en œuvre d'un programme de remédiation

Évaluation

- * Régime standard session 1 avec évaluation terminale : Remise d'un travail terminal constitué d'un rapport sur le travail réalisé en autonomie
 - définition initiale des lacunes à combler et des objectifs fixés
 - moyens mis en œuvre pour y parvenir : choix des ressources, rythme de travail, nature du travail préalable aux exercices, choix et nombre d'exercices, etc.
 - exercices réalisés : il ne s'agit pas nécessairement de rendre la totalité du travail accompli, mais de donner pour chaque rubrique quelques exemples d'exercices faits.
 - bilan et perspectives : quels progrès ont été accomplis, quelles difficultés ont été rencontrées, quels efforts supplémentaires faut-il encore fournir, comment la poursuite de ce travail peut-elle être envisagée (en totale autonomie) ?
- * Session 2 dite de rattrapage : épreuve d'1 heure ; exercices divers portant sur la maîtrise du français écrit (orthographe, ponctuation, syntaxe, vocabulaire, etc.).

Pré-requis nécessaires

- * - capacité à identifier ses difficultés rédactionnelles
- * - capacité à comprendre des règles d'orthographe, grammaire, etc.
- * - capacité à exploiter des ressources diverses pour progresser
- * - capacité à s'organiser et à établir un programme autonome de travail

Compétences visées

Amélioration de la maîtrise du français écrit

Bibliographie

La bibliographie sera donnée en cours